



LA VILLE FAIT LA CHASSE AUX VOITURES "VENTOUSES"

Face à la multiplication des « voitures ventouses », la Ville de Millau agit au travers d'une nouvelle campagne d'enlèvement des véhicules débutée au mois de mai. Les équipes de la Police Municipale sont intervenues sur 18 véhicules abandonnés ou en situation de stationnement abusif, ainsi que sur 5 véhicules incendiés.

Publié le 23 juillet 2025

Les véhicules ventouses sont souvent des voitures « abandonnées » par leurs titulaires sur le domaine public.

Au travers de la Police Municipale, la municipalité lutte contre le stationnement gênant ou abusif de véhicules à moteur et de véhicules épaves détériorés. La vigilance, assurée dans toute la ville mais également dans les espaces naturels, permet de préserver le sentiment de sécurité des habitants, l'environnement et facilite le stationnement.

COMMENT PROCÈDE LA POLICE MUNICIPALE ?

Un véhicule est considéré comme gênant à partir du moment où son stationnement excède 7 jours consécutifs sans avoir été déplacé. Identifié comme véhicule stagnant, la Police municipale établit des « relevés de valve » qui déterminent la position exacte du véhicule et appose un autocollant d'avertissement sur le pare-brise.

Par la suite, une réquisition est faite auprès du fourrieriste qui entrepose les véhicules dans un hangar dédié. Une lettre recommandée avec accusé de réception est envoyée au dernier propriétaire connu, à l'adresse postale indiquée sur sa carte grise.

Sous un délai de 10 jours, si le propriétaire ne se manifeste pas, le véhicule est expertisé pour être démantelé ou détruit. Un PV de destruction est établi afin d'attester de la démolition du véhicule. Le Trésor Public recouvre le titulaire d'un montant de 182 € pour la prise en charge de son véhicule.

LES INTERVENTIONS DE LA POLICE MUNICIPALE EN QUELQUES CHIFFRES :

2021

250 mises en fourrière

46 véhicules épaves détruits

2022

277 mises en fourrière

36 véhicules épaves détruits

2023

273 mises en fourrière

31 véhicules épaves détruits

2024

293 mises en fourrière

49 véhicules épaves détruits

Depuis le début de l'année 2025 à ce jour :

161 véhicules mis en fourrière

26 véhicules détruits



VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République

12100 Millau

05 65 59 50 00

Ouvert du lundi au vendredi de

8h à 12h et de 13h30 à 17h30